

Développer son activité dans un avenir incertain « rebondir et se réinventer après la crise du covid-19 ».

Lundi 9 novembre 2020 à Amiens (80)



Objectifs

Définir et attirer de nouvelles cibles de clients
Adapter son offre d'activités et de service à leurs attentes
Bâtir une feuille de route et un programme d'actions



Programme

Définir les cibles de clientèle recherchées et leurs attentes
Créer une offre qui correspond à ce projet
Rendre visible cette offre en adaptant les messages et les moyens de communication
Evaluer la satisfaction client (le ravissement)
Se fixer des objectifs S.M.A.R.T,

Travail pratique sur son propre cas:
établir une feuille de route opérationnelle et des indicateurs de suivi



Intervenant

Etienne Roussel-directeur
Cohesium (organisme de conseil
des entreprises spécialisé dans le
marketing)



Responsable de stage

Louise PAYEN
Louise.payen@npdc.chambagri.fr
Tel: 03.21.60.57.70
Chambre d'agriculture du NPdC



Public

Tout public de la filière équine



Tarif

0 € pour les éligibles VIVEA (chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs).

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles, jeunes en parcours d'installation et autres statuts)

Contact Inscriptions

Service Productions Animales
Colette Wacheux
03.21.60.57.70 – colette.wacheux@npdc.chambagri.fr
www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr



TITRE FORMATION : Rebondir et se réinventer après la crise du covid-19 **Lundi 9 novembre 2020**

Nom (personne à inscrire) :Prénom :Date de naissance:.....

Adresse :CP.....Commune.....

Téléphone : Mail :

Nom de l'exploitation.....N° SIRET.....Tel.....

Adresse (si différente).....CP.....Commune.....

STATUT : Chef d'exploitation, conjoint collaborateur Salarié agricole Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais

210 € pour les non cotisants VIVEA (salariés agricoles et autres statuts)

Signature :

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).

VOS ATTENTES

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire afin de permettre au responsable de la formation de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fera le lien avec l'intervenant pour adapter la formation au plus près des besoins des participants

- Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Non Oui

Quels sont les points précis du programme qui vous intéressent le plus? Précisez :

.....
Quelle est la typologie de votre structure ? (centre équestre, tourisme, élevage, pension, etc)
.....
.....

Vous avez des remarques, des questions, attentes particulières pour cette journée :
.....
.....

Questionnaire des attentes OPE FOR ENR 5 R 19.11.15

La formation bénéficie d'un financement VIVEA.

Crédit d'impôt : tout chef d'exploitation ou associé exploitant au bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt : nbre d'heures de formation x SMIC avec limite de 40h (en 2019 : 7hx10,03 = 70,21 € de crédit d'impôt ou remboursés à un agriculteur non imposable).

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le 10 janvier 2020.